



## **Le SNEP-FSU et la profession entendus : les annonces du Premier Ministre**

Le gouvernement vient de donner raison au SNEP-FSU et à notre profession qui s'étaient très fortement mobilisés. Le premier ministre et le ministre de l'Éducation viennent d'annoncer la réouverture des équipements couverts pour l'enseignement de l'EPS.

Depuis un an, Le SNEP-FSU fait nombre de propositions pour le maintien d'une EPS la plus riche possible avec une protection renforcée des élèves et leurs professeurs.

Compte tenu des enjeux liés à la pratique, à sa participation à la lutte contre la pandémie (développement de la santé physique et psychique, activation des défenses immunitaires etc.), il semblait plus que nécessaire de permettre la reprise de l'EPS le plus rapidement possible.

Cela nous a conduits à revendiquer la réouverture des équipements sportifs couverts, articulée à une réduction des effectifs pour rendre la reprise plus sécurisée. C'est à la lumière de ces exigences que nous lirons le nouveau protocole qui devrait être publié ce weekend.

Il semblerait, sous réserve, que le ministère réactive le protocole qui avait cours jusqu'à la fermeture des installations. Cela voudrait dire que les contraintes s'assoupliraient et que certaines APSA et/ou formes de pratique, impossibles à enseigner avec les interdictions actuelles, seraient de nouveau possibles. Si tel est le cas, le SNEP-FSU continuera à porter les exigences sur la protection des personnels et des élèves, notamment les effectifs réduits et les masques de meilleure qualité fournis par l'employeur.

Dans tous les cas, nous communiquerons notre analyse dès la sortie du texte de protocole.

Par ailleurs, le SNEP-FSU souhaite que la pratique sportive à l'intérieur soit possible pour le public extrascolaire.

**Paris, le 19/03/2021 à 13 h**